

Les Élections Sénatoriales

Au premier abord, les élections sénatoriales de dimanche dernier ne semblent pas devoir apporter de grands changements du point de vue féministe qui, seul ici nous intéresse. Mais avant de nous prononcer avec quelque assurance, nous devons attendre les renseignements qui nous arriveront de nos groupes départementaux concernant l'opinion des trente-cinq nouveaux sénateurs.

Le fait le plus marquant est certainement l'échec de M. Pierre Marraud qui a été pour nous un adversaire d'autant plus redoutable que sa courtoisie souriante, le rendait infiniment plus dangereux que MM. Héry, Duplantier et autres. Son remplaçant, M. André Fallières, n'est certes pas un féministe convaincu, mais nous croyons pourtant qu'il n'adoptera pas, à notre égard, la même attitude que M. Marraud. Peut-être même aurons-nous à ce sujet quelque heureuse surprise.

L'échec M. Louis Soulié peut également avoir une répercussion sur la marche de nos affaires au Sénat. Comme on le sait, M. Soulié était en même temps partisan déclaré de l'éligibilité féminine et ennemi résolu de l'électorat; aux derniers débats sénatoriaux, il donnait bien plutôt l'impression d'être un adversaire qu'un ami.

Nous regrettons, par contre, l'échec de M. Jenouvrier, qui nous avait défendus avec autorité et talent au mois de juin dernier, et celui de MM. Brenier, Roger Grand, Blaignan, Langlois, qui avaient toujours voté en notre faveur.

**

Notre premier devoir est de nous mettre maintenant en rapport avec les nouveaux sénateurs et nous demandons à nos groupes départementaux d'écrire dans la mesure où ils le pourront, à tous les sénateurs, élus ou réélus, en insistant auprès d'eux pour qu'ils nous donnent un appui ferme dans la campagne que nous allons avoir maintenant à mener.

Pour tous ceux qui se sont manifestés hostiles, il serait bon, à notre avis de faire ressortir le geste du gouvernement désignant une femme à Genève, et de nous appuyer sur cet exemple pour obtenir une première satisfaction de leur part.

Bien que les nouveaux sénateurs n'entrent en fonctions qu'au mois de janvier, agissons dès maintenant et prouvons courtoisement, mais fermement, que nous sommes résolus à obtenir des droits que rien ne permet de nous refuser plus longtemps.

C. Brunschvicg

1932-22-10.
n° 1038